



Quand la forêt devient jardin

Bien plus qu'une zone frontalière ou qu'un terrain de chasse, la forêt de Bonsecours fut une terre d'expérimentation de la philosophie du XVIII^e siècle.

En 1770, le massif forestier devient le grand domaine de l'Ermitage constitué par la famille de Crôy. Il n'y avait alors en lieu et place qu'une forêt et un pavillon de



Château de l'Hermitage.



Forêt domaniale de Bonsecours.

chasse. Alexandre de Crôy entreprend les premiers travaux d'un futur parc autour du pavillon ; son idée est de créer « une forêt jardinisée », selon le principe de l'adéquation de l'Homme avec la nature cher au siècle des Lumières.

Il organise l'espace selon l'esprit du jardin à la française, avec de grandes allées en perspective ; il suit les plantations et visite d'autres parcs à la recherche de la perfection, excepté lors des campagnes militaires où il s'illustre tout de même : Louis XVI le nommera maréchal en 1783. Son fils, féru de botanique anglo-chinoise, lui succède et laisse à la nature plus de spontanéité et de liberté.

Dans le même temps, le pavillon de chasse devint un château aux 200 fenêtres, théâtre de fêtes champêtres et de chasses à courre. D'autres dépendances servent à l'entretien des outils de jardinage et des plants.

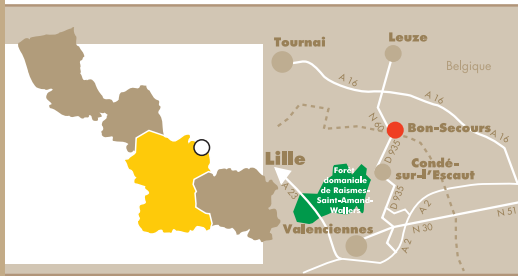
La famille de Crôy obtint ainsi les louanges de la Cour et demeure célèbre par sa démarche novatrice d'aménagement du paysage. Aujourd'hui forêt domaniale, la nature a repris ses droits. Mais l'empreinte du Maréchal subsiste à travers les essences qu'il a plantées et les allées tracées en étoile autour du château.



Sentier de découverte, forêt domaniale de Bonsecours.

à VTT dans le NORD

Hainaut



Les circuits VTT du Nord pour la famille et les sportifs

Hainaut



Les circuits VTT du Nord pour la famille et les sportifs

N° 11 Circuit de Bonsecours Condé-sur-l'Escaut, Bonsecours (Belgique)

(12 km - 1 h 20)



Château de l'Hermitage.

Randonnée VTT
Circuit de Bonsecours : 12 km

Durée : 1 h 20

Départ : Condé-sur-l'Escaut, forêt domaniale de Bonsecours, château de l'Hermitage

Balises jaunes n° 4

Carte IGN : 2605 Est



Forêt domaniale de Bonsecours.

L'avis du randonneur :
Circuit peu difficile au travers de la forêt transfrontalière de Bonsecours. Cette forêt a été « jardinisée » par le Maréchal de Crôy qui, inspiré par les jardins anglo-chinois, voulait une nature à la fois sauvage et contrôlée. La nature a maintenant repris ses droits mais quelques traces d'histoire subsistent au sein de la forêt. Découvrez également le sentier (pédestre) d'interprétation du Maréchal de Crôy ou la Maison du Parc des Plaines de l'Escaut en Belgique. Les drèves forestières sont boueuses en période de pluie.

Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km.

Activités et curiosités

Condé sur l'Escaut : Visites guidées thématiques des fortifications et monuments historiques, Etang Chabaud-Latour (03.27.40.01.62), site Ledoux, forêt domaniale de Bonsecours et château de l'Hermitage (03.27.40.01.62).

Hergnies- Vieux Condé : Etang d'Amaury, centre d'initiation à l'environnement (03.27.25.28.85).

Raismes : Maison de la forêt – site du terril Sabatier en saison (03.27.36.72.72), base de loisirs (03.27.14.94.00), mare à Goriaux (réserve ornithologique) (06.88.42.28.85).

St-Amand-les-Eaux : Cures Thermales (03.27.48.25.00), la Tour abbatiale, Musée de la Faïence (03.27.22.24.55), visites guidées de la ville (03.27.48.39.65),

Valenciennes : Musée des Beaux-Arts (03.27.22.57.20) ; visites guidées de la ville en saison (03.27.40.01.62).

Manifestations annuelles

Condé-sur-Escaut : Journée des villes fortifiées en avril ; les Euromédiévales mi-juillet (03.27.40.01.62)

Fresnes-sur-Escaut : Carnaval d'été en août (03.27.28.51.51).

Saint-Amand-les-Eaux : Fête de la Tour en mai, spectacles et animations de rues (03.27.48.39.65), Festival de l'Eau de la Porte du Hainaut en juin/ juillet (03.27.48.39.65)

Valenciennes : Festival International du film d'action et d'aventure en mars (03.27.46.22.99), « les Folies de Binbin », cortège carnavalesque en sept, Procession Notre Dame du St Gordon en sept (03.27.40.01.62), Fêtes de l'Escaut en juin (03.27.46.22.99), l'Artisanale – galerie des métiers d'art en déc (03.27.42.20.78)

Vieux-Condé : « Les Turbulentes » : festival des Arts de la rue en mai (03.27.20.35.40)

Maison du Parc naturel régional Scarpe Escaut :

A St-Amand-les-Eaux (03.27.19.19.70) : sorties nature, challenges de la randonnée, calendrier « Nature en poche »

Renseignements

Office de Tourisme de la porte du Hainaut à Saint-Amand-les-Eaux : 03.27.48.39.65

Office de Tourisme du Valenciennois et du Pays de Condé : 03.27.28.89.10

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 4, 5 : P. Cheuva, 2, 3 : P. Hourzé.

Circuit de Bonsecours (12 km - 1 h 20)

Départ : Condé-sur-Escaut : forêt domaniale de Bonsecours, devant le château de l'Hermitage.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Continuité d'itinéraire



Changement de direction

Echelle :

0 200 400 m

1 Dos au château, dirigez-vous vers la route, traversez celle-ci et empruntez l'avenue de Blaton juste en face, sur 300 m.

2 Prenez le chemin à gauche et traversez à nouveau la route pour suivre le chemin en face.

3 Prenez devant la grande avenue qui descend vers la forêt puis empruntez un chemin sur la droite en direction de la forêt, côté belge. Roulez toujours tout droit sur 2,5 km.

4 Arrivé au talus, dirigez vous à droite vers le Lac de Bernissart, distant de 2 km.

Notre-Dame du chêne devint important à Bonsecours. En 1606, le curé du lieu fit élever une pyramide de pierres sur laquelle les venaient s'agenouiller les pèlerins. Trente ans plus tard, les habitants de Péruwelz remplacèrent cet édifice par une chapelle pour remercier la Vierge de les avoir protégés de la peste. Ils l'appellèrent « Notre Dame de Bon Secours ». En 1892, fut inaugurée l'actuelle basilique.

3 Passez devant la grande avenue qui descend vers la forêt puis empruntez un chemin sur la droite en direction de la forêt, côté belge. Roulez toujours tout droit sur 2,5 km.

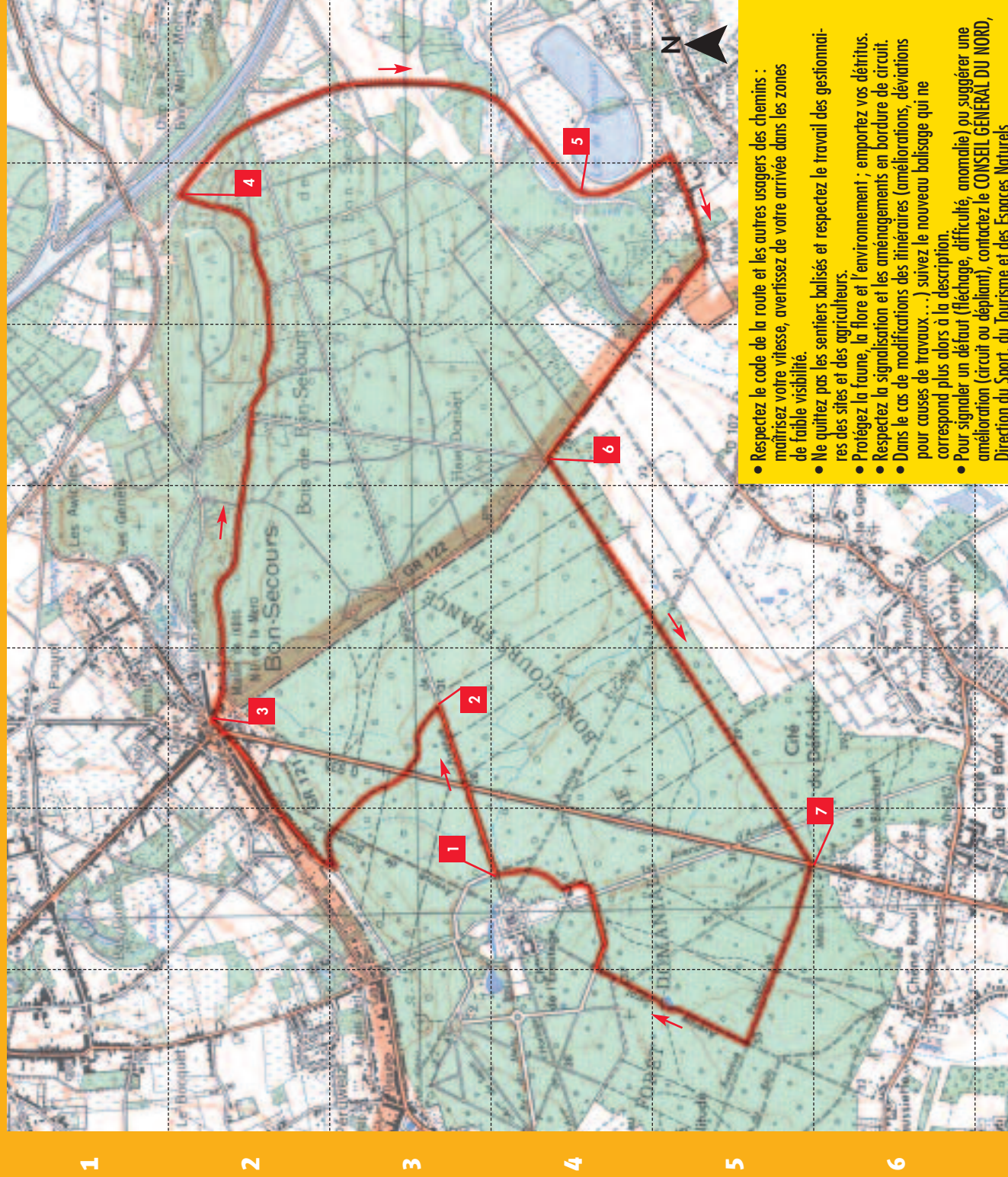
4 Arrivé au talus, dirigez vous à droite vers le Lac de Bernissart, distant de 2 km.

5 Passez devant le lac, toujours tout droit, et, au carrefour suivant, virez à droite. 300 m plus loin, tournez de nouveau à droite sur la route. Passez deux drèves forestières.

6 Continuez à gauche (avenue Traversière). Cheminez ainsi tout droit jusqu'à la grande route (coupez deux chemins).

7 Empruntez tout droit le chemin de l'autre côté de la route : il est appelé « avenue Pandour ». Après 600 m, prenez à droite l'avenue Saroi. A son extrémité, suivez à droite le chemin goudronné qui rejoint le château de l'Hermitage.

A B C D E F G



• Respectez le code de la route et les autres usagers des chemins : maîtrisez votre vitesse, avertissez de votre arrivée dans les zones de faible visibilité.

• Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites et des agriculteurs.

• Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détritus.

• Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.

• Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux ...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

• Pour signaler un défaut (flèche, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)